

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 140-186-1912 fixant les droits compensateurs applicables aux sucres provenant d'Espagne et du Danemark.

n° 140-186-1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 avril 1912

Numéro JO
n° 186 du 01/05/1912

Date du numéro
1 mai 1912

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la dépêche ministérielle du 2 février 1912 prescrivant la mise à exécution du décret du 27 novembre 1911 fixant les droits compensateurs applicables aux sucres provenant d'Espagne et du Danemark

Vu le texte dudit décret ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis, pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 27 novembre 1911 fixant les droits compensateurs applicables aux sucres provenant d'Espagne et du Danemark. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

P. PASCAL.